

LA NATION

Quotidien National d'Information

Jeudi 01 Août 2024 N° 3305 Prix: 10 DA

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Une production
céréalière
de 4 millions
de quintaux
dans le sud

P4

ISMAÏL HANIYEH ASSASSINÉ PAR L'ENTITÉ SIONISTE À TÉHÉRAN

Un pas vers une déflagration généralisée

P11



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

L'argent facile produit des situations difficiles

La Mondialisation ou plus exactement la globalisation économique a réellement transformé les relations économiques tant au niveau national qu'à celui international. Le système financier a été le facteur principal dans ces transformations, plus que le libre – échange com-

mercial. En effet, la financiarisation à outrance des économies a transformé les rapports de propriété, les systèmes de fiscalité, les relations bancaires et surtout la gouvernance des grandes sociétés.

P3

POSITION DE LA FRANCE SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Un cadeau dérobé offert à celui ne le mérite pas

P3

JO 2024 (6e journée)

Nemour en finale du concours général de gymnastique

P9

CULTURE DE L'ARGANIER
À TINDOUF

Plantation de 10.000 arbustes

Des opérations de plantation pour la valorisation de l'arganier sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la préservation de cette espèce sylvicole rare, a indiqué, hier, la conservation locale des forêts. A cet effet, et dans le cadre du plan d'intensification de la plantation de cet arbre, il a été procédé à la plantation de 10.000 arbustes d'arganier à travers les territoires de peuplement de cette espèce dans la wilaya, dont Tourif-Bouam, Merkala et Targuant, a indiqué le Conservateur des Forêts, Mohamed Boughalila. D'autres opérations, dotées d'un financement de 50 millions DA, dégagé du Fonds de développement rural et du programme sectoriel de développement (PSD), ont été accordées au secteur pour la mise en défens d'une surface de 10 ha peuplés d'arganiers, en plus de la mise en terre de 400 arbustes en irrigué et la réalisation de deux forages dotés d'un système de goutte-à-goutte et d'une maison cantonnière alimentée en énergie solaire, a-t-il ajouté. A ces actions, s'ajoute la plantation de 50 ha, soit 5.000 arbustes dans les périmètres agricoles, la réhabilitation des forages existants et leur équipement en kits solaires pour le pompage de l'eau. Les efforts de développement de l'arganier portent également sur la collecte de graines et semis de cet arbre, destinés aux pépinières et aux wilayas voisines concernées par le développement de cette espèce sylvicole, la mise en défens des superficies peuplées d'arganiers contre le pâturage anarchique et la réalisation d'une clôture de protection longue de 400 km. La Conservation des Forêts signale également la délimitation d'une réserve à Tourif Bouam d'une capacité de production de 10.000 arbustes, et de la projection d'une autre dans la région d'Oued-Djezz, la plus importante au Sud du pays, d'une capacité de 150.000 à 200.000 arbustes d'arganier.

Dans le cadre de l'investissement dans la valorisation de cette espèce sylvicole, il est fait état de la mise en terre, entre 2017 et 2021, de quelque 1.580 plants d'arganiers, ainsi que de 300 autres plants de même type dans le cadre d'un système appelé "Grow-Box" ou "Water-Box", en vue de lutter contre la désertification.

AÉROPORT
INTERNATIONAL
D'ALGERLa nécessité d'une
bonne prise en charge
des voyageurs évoquée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est enquis, mardi, des conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières au niveau de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette visite d'inscrit dans le cadre du "suivi des conditions d'accueil des voyageurs au niveau des aéroports internationaux durant la saison estivale", a précisé la même source.

Accompagné du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, et du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, le ministre s'est enquis, lors de sa visite, des "conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières, notamment en ce qui concerne le contrôle des documents de voyage, le contrôle de sécurité et le traitement des bagages". Il a rappelé, à cette occasion, les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "une prise en charge optimale des voyageurs, notamment les membres de notre communauté à l'étranger". Il a en outre souligné "la nécessité de simplifier les procédures de traitement des différents vols afin de garantir le confort des voyageurs, notamment lors des périodes de pics", a conclu le communiqué.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création de 32 nouvelles spécialités

Durant l'année universitaire 2024-2025, pas moins de 7 annexes de l'enseignement des sciences médicales seront créées, portant le nombre total à 21. Ces annexes peuvent être transformées en facultés de médecine, en coordination avec le Ministère de la Santé.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a fait part, dans une émission de la télévision publique, de la création de 32 nouvelles filières universitaires, en adéquation avec les exigences de l'environnement économique et social. Il a précisé que ces spécialités ont été choisies par des professeurs et des chercheurs, assurant que l'université devient une locomotive pour le développement social.

Autre annonce faite par le ministre : la création, cette année, de 7 annexes de l'enseignement des sciences médicales, portant le nombre total à 21. Il a évoqué la possibilité de transformer ces annexes en facultés de médecine, en coordination avec le Ministère de la Santé. Il a, en outre, indiqué que le nombre d'étudiants inscrits en sciences médicales augmente d'année en année en fonction des besoins du système national de santé. Ainsi, le nombre d'étudiants en sciences médicales est passé en deux ans de 9 000 étudiants à 15 000 étudiants. Le chiffre est susceptible d'augmenter cette année puisque le nombre de nouveaux bacheliers ayant obtenu le baccalauréat avec une mention bien et très bien, s'élève à 35 000.

Le ministre a salué la qualité de l'enseignement des sciences médicales en Algérie, soulignant que la demande en la matière a augmenté parmi les nouveaux inscrits, ainsi que d'autres spécialisations liées



aux technologies de précision, en plus de certaines spécialisations en sciences humaines. Par ailleurs, le ministre a indiqué que 410 099 lauréats au baccalauréat session de juin 2024 ont enregistré leurs préinscriptions, en deux étapes. C'est le 6 août qu'ils connaîtront leurs orientations vers les filières, en fonction de leurs choix mais aussi des moyennes minimales d'accès, notamment aux grandes écoles et aux pôles universitaires fortement sollicités. Il n'a pas manqué de rappeler l'institution du double diplôme dans plusieurs spécialités, dans le but de réaliser une formation intégrée qui ren-

force les opportunités d'employabilité, notamment dans les secteurs de l'industrie automobile et de l'industrie pharmaceutique. Il a aussi fait part du recrutement de 10 000 enseignants universitaires durant l'année 2023/2024, afin de «renforcer la qualité de l'enseignement et atteindre la performance». Il a aussi souligné la formation de plus de 200 000 étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Pour ce qui est de la rationalisation des dépenses liées aux œuvres universitaires, M. Baddari a assuré que la numérisation de la majorité des prestations a permis de faire une économie de 12 milliards

de dinars, au cours des six premiers mois de l'année 2024.

D'autre part, le ministre a porté au pinacle la qualité de l'enseignement prodigué dans les universités algériennes. «L'université algérienne a atteint une position de leader au niveau régional et international en termes de qualité de l'enseignement, comme en témoignent les distinctions obtenues dans les compétitions internationales» a-t-il soutenu, avant de poursuivre : «le bon classement de l'université algérienne reflète la qualité de l'enseignement, et nos efforts visent à hisser l'université de demain au standard mondial».

Ali.C

RÉALISATION D'UN CÂBLE SOUS-MARIN RELIANT L'ALGÉRIE À L'ITALIE

Sonatrach et Sonelgaz signent un accord avec Eni

Un protocole d'accord a été signé, hier, à Alger entre Sonatrach et Sonelgaz avec la société italienne Eni, concernant la réalisation d'un câble électrique sous-marin reliant l'Algérie à l'Italie. Ce protocole permettra de réaliser des études communes de faisabilité pour un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux algérien et italien à travers la réalisation d'un câble sous-marin dans le but de fournir de l'électricité pour l'Italie et l'Europe. Ce projet stratégique, premier du genre, permettra également la création d'un hub énergétique reliant l'Algérie à l'Europe. Le protocole d'accord vient renforcer la coopération existante entre Sonatrach et Eni dans le cadre des deux protocoles d'intention stratégique signés en Algérie, le 23 janvier 2023, qui visent à

définir de futurs projets communs liés à l'approvisionnement énergétique, à la transition énergétique et à la décarbonation. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé, dimanche 21 juillet, que Sonatrach, la société publique du pétrole de l'Algérie et la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) préparent la conclusion de contrats concernant la mise en place d'un câble électrique sous-marin avec l'Europe, en qualifiant de projet d'«historique». «Cette nouvelle interconnexion électrique permettra à l'Algérie d'exporter à la fois de l'électricité produite à partir du gaz et celle des énergies nouvelles et renouvelables», a-t-il soutenu.

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjaj a

reçu, le 9 mai dernier à Alger, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération avec les entreprises italiennes. Les deux parties ont exprimé «leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment en ce qui concerne l'interconnexion électrique à travers la réalisation d'un câble sous-marin reliant l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne, la participation des entreprises italiennes à la concrétisation du programme de transition énergétique, et le transfert d'expertises en matière d'électricité et de gaz, en particulier à travers la formation», avait indiqué un communiqué de Sonelgaz.

A.C

MÉTÉO

Vague de chaleur, aujourd'hui, sur plusieurs wilayas du pays

Une vague de chaleur affectera, de mercredi à jeudi, des wilayas du centre, de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant dépasser 46 degrés, a annoncé, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie. Placée en vigilance "Orange", cette vague de

chaleur affectera les wilayas de Sidi Bel Abbès, Mascara, Saida, Relizane, Chlef, Ain Defla, Médéa, Tizi-Ouzou, Bouira, Tissemsilt et le nord de Tizi-Ouzou, avec des températures maximales 44 C, pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés sur Relizane, Chlef et Ain Defla et des minimales oscillant entre 28 et 33 degrés, a précisé

la même source. A Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, les températures maximales prévues oscilleront entre 40 et 42 degrés, notamment au sud de ces wilayas et entre 24 et 30 degrés pour les minimales, durant la validité du BMS.

R.N

POSITION DE LA FRANCE SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Un cadeau dérobé offert à celui ne le mérite pas

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé que la grave décision de la France de soutenir la position marocaine sur la question du Sahara occidental a eu un impact significatif sur les relations entre l'Algérie et la France et compromettra la visite d'État annoncée du président Abdelmadjid Tebboune à Paris.

Le ministre a précisé qu'"il s'agit d'un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas. Lors d'une conférence de presse tenue hier, au siège du ministère des Affaires étrangères, le ministre a déclaré que la décision de retirer l'ambassadeur et de réduire la représentation diplomatique algérienne en France était une "première étape" pour exprimer le désaccord et le mécontentement, ajoutant que l'Algérie était en train d'analyser toutes les implications de la démarche française. Le ministre a également indiqué que "la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme solution unique au problème du Sahara occidental exclut tout effort de recherche d'une solution alternative, conformément aux résolutions internationales, en particulier celles du Conseil de sécurité dont la France a participé à la rédaction et à l'adoption".

Concernant les répercussions de la démarche française sur le Sahara occidental et sur la paix et la sécurité dans la région, Attaf a déclaré que cette démarche, qui prétend (Paris) vouloir relancer le processus politique de résolution du conflit au Sahara occidental, contribue au contraire à renforcer la situation de stagnation de ce processus depuis près de deux décennies.

Attaf a ajouté que "la stagnation a été directement causée par le 'plan d'autonomie' proposé par le Maroc en 2007", soulignant que ses objectifs étaient "et restent centrés sur trois buts principaux : éliminer le droit à l'autodétermination accordé internationalement au peuple sahraoui, en empêchant l'organisation d'un référendum dans cette région, étouffer les solutions politiques alternatives, et empêcher l'émergence de toute initiative sérieuse et sincère pour résoudre ce conflit, sauf celles que le Maroc souhaite, à savoir la légitimation du fait colonial marocain au Sahara occidental". Un autre objectif, ajoute Attaf, est de "ga-



gner plus de temps pour consolider le fait colonial et le faire accepter par la communauté internationale, en perdant les opportunités les unes après les autres".

Dans cette optique, Attaf estime que "le soutien total et absolu de la France au plan marocain d'autonomie représente une tentative de ressusciter ce projet des cendres et de revitaliser ses objectifs, lesquels sont entièrement liés à l'obstruction des efforts de résolution politique de la question du Sahara occidental et à la consolidation du fait colonial imposé au peuple sahraoui".

Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères s'est demandé : "Comment le plan d'autonomie peut-il durer plus de

17 ans sans qu'il ait jamais été discuté, même une minute ou une seconde ?" Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que "la décision française soutient le fait colonial imposé au peuple sahraoui et va à l'encontre des efforts diplomatiques récents déployés par les Nations unies et d'autres acteurs internationaux pour revitaliser le processus politique afin de mettre fin au conflit au Sahara occidental", ajoutant que "le soutien total de la France au Maroc l'exclut de tout rôle dans les efforts diplomatiques visant à résoudre ce problème, que ce soit au sein du Conseil de sécurité en tant que membre permanent ou en dehors de cet organe onusien central".

M.B.

PRÉSIDENTIELLE
DU 7 SEPTEMBRE

La Cour constitutionnelle annonce la liste définitive des candidats

La Cour constitutionnelle s'est réunie, à huis clos, les 27, 28, 29 et 30 juillet pour examiner les cinq (5) recours enregistrés auprès du service du greffe. Elle s'est également réunie le 31 juillet pour valider la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle", a déclaré le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj.

Il a précisé qu'après délibérations, la Cour constitutionnelle a "décidé d'accepter quatre (4) recours dans la forme et de les rejeter sur le fond pour non fondement et de rejeter un (1) recours dans la forme pour n'avoir pas été soumis dans le délai légal". La Cour constitutionnelle a également "décidé d'accepter et de valider la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre 2024, classés par ordre alphabétique des noms de famille (en arabe) comme suit : Aouachi Youssef pour le Front des Forces socialistes (FFS), Tebboune Abdelmadjid en tant que candidat indépendant et Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP). M. Belhadj a, par ailleurs, fait savoir que "les décisions de la Cour constitutionnelle seront transmises au Secrétaire général du Gouvernement pour publication au Journal officiel", ajoutant que "les décisions de rejet des recours concernant les candidatures sont immédiatement notifiées aux concernés".

ASSASSINAT PAR L'ENTITÉ SIONISTE D'ISMAÏL HANIYEH
L'Algérie condamne "fermement"

L'Algérie a condamné "fermement" l'assassinat, hier, d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, dans une frappe sioniste à Téhéran (Iran) en marge de sa participation à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien.

"Nous sommes à un moment extrêmement dangereux et face à un tournant tragique suite à l'assassinat, hier, d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement Hamas, Ismaïl Haniyeh. Nous condamnons fermement cet attentat terroriste lâche et abject commis par les forces d'occupation sionistes, qui continuent de foulé aux pieds les règles humanitaires, juridiques, politiques et morales les plus élémentaires", a dit le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, lors d'une conférence de presse au siège du ministère. "C'est la politique de la terre brûlée érigée par l'entité sioniste en plan et stratégie reposant sur l'escalade tous azimuts : Ghaza, Cisjordanie, Yémen, Liban, Syrie et Iran", a-t-il ajouté. Par cette politique de la terre brûlée, l'entité sioniste a voulu "plonger la région tout entière dans une spirale de guerres dont le seul bénéficiaire est l'occupant sioniste au détriment de la sécurité, de la stabilité et de la paix régionales", a estimé le ministre des Affaires étrangères.

R.N

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

L'argent facile produit des situations difficiles

La Mondialisation ou plus exactement la globalisation économique a réellement transformé les relations économiques tant au niveau national qu'à celui international. Le système financier a été le facteur principal dans ces transformations, plus que le libre – échange commercial. En effet, la financiarisation à outrance des économies a transformé les rapports de propriété, les systèmes de fiscalité, les relations bancaires et surtout la gouvernance des grandes sociétés. Le pouvoir est passé des mains des actionnaires directs vers les banques et les institutions d'intermédiation financière ; même la bourse exerce une influence considérable sur la gouvernance des sociétés lorsqu'il s'agit des décisions d'investissement, de la politique de distribution des dividendes, de la rémunération des dirigeants et de la politique d'implantation. Il n'y a pas que les capitaux propres qui sont sous l'empire du marché financier. Un autre facteur a joué aussi un rôle décisif dans le développement des interactions sur les marchés financiers. Il s'agit de l'endettement, ce que certains économistes qualifient d'Argent facile. En effet, l'endettement encourage à l'usage des capitaux dans l'investissement, souvent il incite à un surdimensionne-

ment des financements tant que les capitaux sont disponibles auprès des banques ou même auprès des institutions publiques par le truchement de la création monétaire pour financer les budgets publics. L'argent facile a commencé par assurer les entreprises avant d'atteindre les Etats. Aujourd'hui, beaucoup d'Etats sont surendettés au point où leur situation est devenue comparable aux entreprises en faillite. D'une part, les besoins en trésorerie pour rembourser le capital obéissent significativement les recettes budgétaires, d'autre part, les dépenses budgétaires de paiement des intérêts de la dette viennent gonfler les dépenses publiques et provoquent une éviction des autres dépenses destinées aux services publics. L'endettement, qu'il soit interne ou international, les conséquences en sont les mêmes. Au niveau international les volumes sont colossaux et les alertes ont été données par le FMI depuis plusieurs années déjà, mais le phénomène continue sa progression. Au niveau de chaque pays, certains pays sont endettés dans des proportions alarmantes : deux à trois fois le PIB. Comment régler ce problème qui risque de créer une crise mondiale sans précédent avec des faillites des banques et des Etats faillis ...

Trois options sont généralement offertes aux débiteurs pour rétablir un certain équilibre : 1. Partage la charge de la dette (principal et intérêt) sur l'ensemble de la population, soit par un impôt spécial, soit par l'inflation ; 2. Cession des actifs publics sur le marché ; et 3. Mettre la dette sur le marché. Aucune de ces options n'est indemne en matière d'impact sur l'économie et la société. L'Argentine qui souffre de cet endettement depuis plusieurs décennies est arrivée à l'impasse : ni le marché financier, ni le FMI ne semblent lui venir en aide pour sortir du cycle infernal. Le nouveau président, économiste très libéral, pense avoir trouvé la solution cette semaine : il a mis sur le marché plus de deux mille biens publics (immeubles et autres actifs jugés non utiles (sic)) pour collecter l'argent nécessaire au remboursement d'une partie de la dette. Les EU, La France, l'Italie, l'Allemagne parmi les pays développés ou L'Egypte, la Turquie ou le Maroc dans les pays du Sud sont dans une situation assez difficile, leurs débiteurs internationaux songent sérieusement à se débarrasser des titres obligataires détenus par ces pays. Des pays, grands épargniers, comme l'Arabie saoudite et la Chine habitués à des placements dans ces Etats com-

mentent à revoir leur stratégie de placement. L'Arabie Saoudite a lancé, cette semaine, une menace pour retirer son épargne auprès des pays européens lourdement endettés.

A court et moyen terme, la solution argentine sera certainement suivie par d'autres pays (cession d'actifs ou de patrimoines publics) ; d'autres démarches sont aussi envisageables, comme la mise de la dette publique sur les marchés financiers avec, bien entendu, des décotes. Il ne s'agit pas de faire le procès du crédit, au contraire celui-ci a été et est pour toujours le moteur de l'activité économique, le problème est de ne pas abuser de cette source de financement facile et ainsi de lier l'endettement à la nature de l'activité à financer, laquelle activité qui doit dégager les cash-flows nécessaires pour un remboursement à échéance. Ceci est valable aussi pour le financement des déficits budgétaires par la création monétaire si cet endettement est destiné au financement du budget de fonctionnement.

Finalement l'argent facile (endettement sur le marché ou par création monétaire) produit des situations difficiles (cession de patrimoine et/ou appauvrissement de la population).

FINANCES

Les Bourses mondiales dispersées avant les résultats de Microsoft et la Fed

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé mardi en attendant de prendre connaissance des résultats du géant technologique américain Microsoft ainsi que de la prochaine décision de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). A Wall Street, après une ouverture en terrain positif, les indices boursiers ont divergé: l'indice Dow Jones a pris 0,50% mais le S&P 500 a lâché 0,50% et surtout le Nasdaq, dominé par les valeurs technologiques, a abandonné 1,28%. En Europe, la Bourse de Paris a avancé de 0,42%, Francfort de 0,49% et Milan de 0,79%. Londres a quant à elle cédé 0,22%, les investisseurs britanniques attendant aussi de connaître la trajectoire de la politique monétaire décidée par la Banque d'Angleterre jeudi. Le rendez-vous macroéconomique de la semaine est la réunion, mardi et mercredi, du comité de politique monétaire de la Fed, la banque centrale américaine. Les cours du pétrole se sont repliés, tombant à leur plus bas niveau depuis sept semaines.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, a cédé 1,445 à 78,63 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a baissé de 1,42% à 74,73 dollars. Sur le marché des changes, l'euro cédait 0,06% face au dollar, à 1,0814 dollar pour un euro. Le bitcoin cédait 1,88% à 66.107 dollars.

R.E

ETHIOPIE

Un financement de 1,5 milliard de dollars de la BM

Le conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) a validé un plan de financement de 1,5 milliard de dollars pour l'Ethiopie, au lendemain de l'annonce par le FMI d'un programme d'aide pour le pays d'Afrique de l'Est d'un montant total de 3,4 milliards de dollars. Ces annonces des bailleurs internationaux intervennent après les annonces par les autorités d'Addis Abeba de la libéralisation du régime de change, qui entraîne un taux de change libre pour la monnaie locale, le birr, ainsi que la fin des restrictions d'accès aux devises étrangères.

Le plan de financement de la Banque mondiale "consiste en un don d'un milliard de dollars et un crédit (...) de 500 millions de dollars de l'Association internationale de développement" (IDA), l'agence de la Banque mondiale qui prête aux pays les plus pauvres, a annoncé la BM dans un communiqué. Ce financement "soutient les réformes locales qui aideront à terme le pays à passer à une économie plus inclusive permettant au secteur privé de contribuer plus fortement à la croissance", a poursuivi la Banque mondiale. "Il est important de souligner qu'il est fortement mis l'accent sur la protection des populations pauvres et vulnérables contre les coûts de l'ajustement économique" a déclaré Maryam Salim, directrice des opérations de la Banque mondiale pour l'Erythrée, l'Ethiopie, le Soudan du Sud et le Soudan, citée dans le communiqué.

L'Ethiopie a enregistré des taux élevés de croissance économique - souvent supérieure à 10% annuels - entre 2004 et 2019. Mais son économie a subi les contrecoups de la pandémie de Covid et du conflit en Ukraine notamment. La croissance a ralenti, s'établissant à 5,9% en moyenne entre 2020 et 2023, tandis que l'inflation a explosé passant de 20,4% à 30,2% sur la même période, selon la Banque mondiale.

R.E

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Une production céréalière de 4 millions de quintaux dans le sud

La plus production la élevée a été enregistrée dans les wilayas de Biskra, d'El Meniaa et d'Adrar et la moyenne de production a été de 47-51 quintaux/hectare, soit "96% des objectifs fixés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le Directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridji, a présenté, lundi au cours d'une rencontre nationale des cadres du secteur de l'agriculture, un exposé sur le déroulement de la campagne moisson-battage des céréales 2023-2024, qui s'est achevée dans les wilayas du sud, mais qui se poursuivra jusqu'au 15 août prochain dans les wilayas du nord. Les superficies cultivées dans les wilayas du sud s'élèvent à 106.000 hectares sur un total d'environ trois millions d'hectares au niveau national, selon les données présentées par le même responsable. La production céréalière dans les wilayas du sud a atteint quatre millions de quintaux, avec une moyenne de 47-51 quintaux/hectare, soit "96% des objectifs fixés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural", a précisé M. Bendridji, relevant que la production la plus élevée avait été enregistrée dans les wilayas de Biskra, d'El Meniaa et d'Adrar. S'agissant des wilayas du nord, le rendement moyen de blé dur a atteint 20 quintaux/hectare, celui du blé tendre 20 quintaux/hectare également, tandis que le rendement moyen de l'orge a atteint 15 quintaux/hectare depuis le lancement de la campagne moisson-battage (début juin-28 juillet).

Les superficies moissonnées durant cette période ont dépassé 1,1 million d'hectares sur un total de plus de 2,8 millions d'hectares, soit 40% de la surface cultivée, a-t-il précisé. Jusqu'à présent, 18 millions de quintaux ont été moissonnés dans les wilayas du nord, notamment Guelma, Mila, Constantine et Sétif, qui totalisent 47% de la production jusqu'au 28 juillet.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmî, s'est félicité de la décision du ministre de l'Agriculture relative à la préparation anticipée de la campagne labours-semaines. De son côté, le pré-



sident de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblî, a mis l'accent sur l'importance d'une préparation idoine pour "assurer un bon rendement".

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a indiqué que son département ministériel avait fixé comme objectif l'emblavement céréalier de 3,2 millions d'hectares lors de la saison 2024-2025 avec la mise à disposition à cet effet de 5,2 millions de quintaux de semences.

Les importations céréalières (blé, maïs, orge) de l'Algérie pour la campagne juillet 2023 - juillet 2024 devraient s'élever à 14 millions de tonnes, selon les prévisions de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Le pays dépend fortement des importations de céréales, le blé tendre (meunier)

étant le plus important pour couvrir ses besoins de consommation », a noté le rapport de la FAO, publié le 25 avril dernier, avant d'ajouter: « les importations céréalières restent à des niveaux élevés en 2023/24 en raison d'une production céréalière nationale inférieure à la moyenne, affectée par des conditions météorologiques sèches ». « Les besoins d'importations céréalières pour 2023/24 (juillet/juin) devraient s'élever à environ 14 millions de tonnes, ce qui représente le volume d'importations céréalières le plus élevé par rapport aux cinq années précédentes », a prévu la même source, soulignant que « les importations de blé représentent environ 60 % des importations totales de céréales et devraient atteindre 8 millions de tonnes. »

S.A.K

PRODUCTION DE CLIMATISEURS À BORDJ BOU ARRERIDJ

Disponibilité et stocks suffisants dans les unités de production

Les climatiseurs et les équipements de réfrigération "sont largement disponibles et leurs stocks sont suffisants" dans les unités de production spécialisées de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a affirmé, mardi, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Ahmed Allali. Il a souligné qu'en application des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et dans le cadre du suivi de

la production et de la distribution des climatiseurs, des visites de terrain ont été effectuées par les agents de contrôle à travers les unités de production de la zone industrielle et dans les magasins des détaillants agréés afin de vérifier la disponibilité du produit et ce, en raison de la demande croissante durant cette période de l'année tant au niveau local que national.

Soulignant l'enregistrement d'une "abon-

dance du produit", M. Allali a assuré que les stocks sont suffisants et permettent d'assurer "confortablement" l'approvisionnement du marché national et "d'éviter les pénuries et les manœuvres spéculatives". Il a rappelé que la période actuelle, caractérisée par une grande vague de chaleur, a provoqué un accroissement considérable de la demande sur les climatiseurs et autres appareils de réfrigération.

R.E

AVIATION

Baisse de 47% du bénéfice du premier groupe aérien européen

Le premier groupe aérien européen Lufthansa a publié, hier, un bénéfice net divisé par deux au deuxième trimestre sur un an, plombé par la baisse des prix des billets et par l'impact des grèves. Le bénéfice de la compagnie aérienne allemande net s'élève à 469 millions d'euros, en baisse de 47% sur un an, dans le contexte d'une "normalisation des prix" des billets, après leur flambée

post-Covid. Ces prix restent néanmoins "largement au-dessus" de leur niveau d'avant la pandémie, a annoncé mercredi le groupe dans un communiqué. Ces résultats contrastent avec le bénéfice exceptionnel dégagé par Lufthansa au cours de la même période en 2023, durant laquelle le groupe avait retrouvé des couleurs après la crise sanitaire.

Au deuxième trimestre 2024, la de-

mande a pourtant augmenté, permettant au groupe de réaliser un chiffre d'affaires en hausse de 7%, à 10,0 milliards d'euros. Aussi, 36 millions de passagers ont voyagé d'avril à juillet dans les compagnies du groupe, qui compte Lufthansa Airlines, Austrian, Swiss, Eurowings et Brussels Airlines. C'est légèrement plus que les 33,3 millions de passagers transportés pendant la même période en 2023. Toutefois,

les prix ont continué à baisser tout comme au premier trimestre, en raison de l'augmentation de la capacité (des avions) en sièges disponibles", a déclaré Carsten Spohr, le PDG de Lufthansa. Le taux de remplissage des vols a atteint 91% du niveau d'avant la pandémie en 2019, soit une hausse de 11% par rapport au deuxième trimestre 2023.

R.E



WILAYA D'ALGER

Vastes opérations de nettoyage et d'embellissement des espaces forestiers



La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a organisé de vastes opérations de nettoyage et d'embellissement des espaces forestiers afin de prévenir les départs de feu, indique mardi un communiqué des services de la wilaya. Ces opérations menées durant la

saison estivale "visent à réduire les risques de départs de feu dans les espaces forestiers en éliminant tout ce qui est susceptible de les provoquer tout en contribuant à l'embellissement de ces espaces", précise le communiqué. Cette initiative a mobilisé plusieurs partenaires, des acteurs de la société et des scouts musul-

mans algériens, a souligné la même source, citant les différents travaux menés dans ce cadre, notamment le débardage des arbres morts, la coupe des branches sèches et susceptibles de tomber, le nettoyage de ces espaces, l'enlèvement des détritus, le nettoyage des abords des routes, le débroussaillage et le désherbage.

KHENCHELA

Ouverture d'une zone d'activités dans la commune de Kaïs, avant fin 2024

Une zone d'activités devrait être mise en service "avant la fin de l'année 2024" dans la commune de Kaïs (Khenchela), a indiqué, mardi, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Saâdi Smati.

Le même responsable a précisé que la partie liée à la construction de routes et aux raccordements aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement sera "bientôt" réceptionnée, pour permettre l'entame de la pose des bordures de trottoirs et le raccordement au réseau d'éclairage public. La subdivision de la DUAC de la daïra de Kaïs vient d'accorder, de concert avec l'Assemblée populaire communale (APC) de cette même collectivité locale, une autorisation à une entreprise de réalisation afin de lui permettre de mener des travaux de terrassement sur le chemin communal n°125 destinés à raccorder la nouvelle zone d'activités au réseau d'assainissement longeant cet axe, selon la même source.

Pour rappel, la wilaya de Khenchela a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire décidé au profit de cette collectivité par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de projets portant sur la création de 10 zones d'activités couvrant une superficie de 393 hectares, réparties sur 9 communes.

OUM EL BOUAGHI

Réception d'un projet de réhabilitation de 139 écoles primaires avant la prochaine

Un projet portant sur la réhabilitation de 139 écoles primaires sera réceptionné, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, "avant la prochaine rentrée scolaire (2024-2025)", a indiqué, mardi, le directeur de l'administration locale (DAL), Tahar Marika.

La réhabilitation de ces écoles, réparties sur 28 communes, comprend des travaux de consolidation des murs, de peinture, de réfection de l'étanchéité, de revêtement des cours et d'aménagement des espaces extérieurs, a précisé le même responsable, ajoutant que les travaux ont été achevés au niveau de 14 écoles, tandis que le taux moyen d'avancement dans le reste des établissements est de 21 %. Une enveloppe de 800 millions de dinars, allouée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, permettra d'assurer le financement de ce programme qui comprend également l'équipement de 21 autres écoles primaires, a conclu le DAL de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

DJANET

Attribution prochaine de près de 180 logements publics locatifs

Plus de 179 logements de type public locatif (LPL), dont la liste préliminaire des bénéficiaires vient d'être rendue publique, seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires dans la commune de Djane, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Les services de la daïra s'emploient actuellement, en coordination avec l'assemblée populaire de la commune de Djane, à examiner les recours des citoyens concernant cette liste renfermant des bénéficiaires âgés de plus de 35 ans pour 111 d'entre eux et de moins de 35 ans pour les 68 autres, et ce avant d'arrêter la liste définitive, a-t-on précisé.

Retenu dans le cadre des efforts de l'Etat tenant à promouvoir le cadre de vie du citoyen, ce quota de logements devra contribuer à éradiquer l'habitat précaire et permettre aux bénéficiaires de disposer d'un logement décent. La wilaya de Djane a bénéficié, ces dernières années, de plusieurs programmes d'habitat, dont les lotissements sociaux, l'habitat rural et le logement en location-vente relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

GHARDAÏA (VACANCES D'ÉTÉ)

Ecoles coraniques et zaouïas intensifient les programmes éducatifs

Les zaouïas et les écoles coraniques disséminées à travers la wilaya de Ghardaïa ont intensifié les programmes éducatifs et religieux pour meubler le temps des élèves durant les vacances d'été, ont indiqué mardi les services de la direction locale des affaires religieuses et des Wakfs.



Chouyoukh et encadreurs de ces structures religieuses s'affairent, au regard de la grande affluence des apprenants durant les vacances d'été, à dispenser des programmes religieux et pédagogiques susceptibles de contribuer, en plus de l'apprentissage du saint Coran, à l'ancrage de valeurs morales et de mettre les jeunes à l'abri des différentes formes de maux sociaux, a estimé le chef du bureau de l'enseignement coranique à

la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Benzita. Parmi ces structures religieuses destinées à la diffusion des préceptes de l'Islam, l'école coranique de la zaouïa "El-Houda oua Diyae", sise au quartier Bensmara à Ghardaïa et conduite par Cheikh Baba Lahcen, offre à ses plus de 500 disciples, issus de la wilaya et d'autres régions du pays, un programme pédagogique et culturel portant enseignement du saint

Coran et de ses règles d'apprentissage et de lecture, en plus de la sensibilisation des élèves aux dangers des fléaux sociaux, a expliqué le fils du cheikh de la zaouïa, Baba Abdallah. Selon le programme, les apprenants affluent dès les premières heures de la matinée, armés de leurs planches (Louha), pour suivre des cours matinaux, comprenant l'écriture et la récitation des versets de Coran et la révision collective de Dhikr et implora-

tions, et aux autres valeurs enseignées par le Coran et édictées à travers Sira (conduite du prophète Mohamed QSSL). La wilaya de Ghardaïa compte 308 structures d'enseignement coranique, dont 25 écoles, huit zaouïas, en sus de 275 salles d'enseignement au niveau des mosquées, totalisant plus de 51.000 apprenants, des deux sexes, encadrés par plus de 490 enseignants, imams, Morchid et bénévoles.

CONSTANTINE

Ouverture de 20 points de vente du livre scolaire

La direction de l'Education de Constantine a ouvert 20 points de vente du livre scolaire pour permettre un meilleur déroulement de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

La direction locale de l'éducation en collaboration avec les services de la wilaya a mis en place toutes les dispositions nécessaires pour permettre une gestion méthodologique et efficace de l'opération de vente de cet outil pédagogique, a souligné la même source qui a indiqué que ces points de vente proposent des quantités suffisantes de li-

vres scolaires pour permettre à tous les élèves d'en bénéficier.

Les points de vente du manuel scolaire ont été répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya avec 2 grands points de vente implantés à la cité Bousouf, dans la commune de Constantine et à la commune d'El Khroub à proximité du collège d'enseignement moyen (CEM) Rachid Benyahia, a précisé la même source.

Un nouveau point de vente du livre scolaire sera ouvert "prochainement", à la circonscription administrative Ali Mendjeli où 3 points de vente sont déjà opérationnels, a indiqué la même

source qui a rappelé que la décision d'ouvrir un nouveau point de vente dans cette ville a été prise compte tenu de l'importance de ce grand pôle urbain comptant près de 400.000 habitants et plusieurs dizaines d'établissements scolaires.

L'élargissement des points de vente dans cette wilaya dont 14 points ouverts au titre de la précédente rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à garantir à chaque élève cet outil pédagogique et dans les meilleures conditions possibles, indique-t-on de même source.

MERCATO

Le psg cible schouten

Selon les informations de L'Equipe, le Paris Saint-Germain s'intéresse à Schouten, le milieu défensif du PSV Eindhoven qui a participé à l'Euro 2024 avec les Pays-Bas. Cependant, la potentielle arrivée du joueur de 27 ans serait possible uniquement en cas de départ de Manuel Ugarte, pisté par Manchester United.

Le départ de doue en stand-by

Selon Florian Plettenberg pour Sky Sports, Désiré Doué ne devrait pas choisir sa future destination de sitôt. Le jeune talent du Stade Rennais est aujourd'hui concentré sur les Jeux Olympiques, et ne souhaite prendre aucune décision avant la fin de la compétition. Le Paris-Saint-Germain travaille toujours sur la venue du joueur, tout comme le Bayern Munich.

O'brien signe à everton

C'était attendu depuis plusieurs jours, c'est désormais officiel : Jake O'Brien quitte les Gones pour s'engager du côté d'Everton. Sur son site internet, l'OL a informé que les Toffees ont déboursé 19,5M€ pour s'attacher les services du défenseur international irlandais, qui quitte donc la Ligue 1 après une seule saison à Lyon.

Sarr arrive à palace

Sur le départ cet été après une saison en dents de scie, Ismaïla Sarr serait actuellement à Londres pour passer sa visite médicale avec Crystal Palace selon Fabrizio Romano. L'avenir de l'ailier sénégalais semble donc s'écrire loin des Bouches-du-Rhône.

Dovbyk a rome, ça avance

Selon Matteo Moretto pour Relevo, le directeur sportif de l'AS Roma se serait envoyé en direction de Gérone ce mardi pour négocier la signature d'Artem Dovbyk. Si les deux clubs n'ont pour le moment pas trouvé d'accord concernant le montant du transfert, les dirigeants romains sont confiants et vont pousser pour enrôler l'international ukrainien, auteur de 24 buts et de 8 passes décisives en Liga la saison dernière.

L'agent d'osimhen dement

Alors que le journaliste anglais David Ornstein avait indiqué que Victor Osimhen se dirigeait vers Chelsea dans le cadre d'un prêt payant avec option d'achat, Roberto Calenda, agent du joueur, a tenu à réagir en qualifiant ces informations comme des "fakes news". Romelu Lukaku devait faire le chemin inverse.

L'om avance pour carboni

L'Olympique de Marseille est plus que jamais proche de finaliser l'arrivée de Valentin Carboni. Giuseppe Marotta, président de l'Inter Milan, s'est exprimé ce mardi à l'occasion d'un événement dans le centre de Milan, et a affirmé qu'un accord allait être trouvé avec les dirigeants olympiens pour le jeune argentin, qui devrait donc être prêté dans les Bouches-du-Rhône.

Wahi suivi en angleterre

Alors qu'Elye Wahi et le Racing Club de Lens se sont accordés pour convenir d'un départ cet été, le jeune attaquant est de plus en plus apprécié du côté de l'Angleterre. Après Chelsea, West Ham et Leicester auraient entamé des démarches pour tenter de recruter l'international espérance selon le journal L'Equipe. Les Sang et Or devraient donc s'attendre à recevoir des offres très prochainement.

R.S

FOOT/ TRANSFERTS

Le Malien Mohamed Camara file à Al-Sadd au Qatar

Le milieu de terrain international malien de l'AS Monaco, Mohamed Camara (24 ans), s'est engagé avec Al-Sadd SC (Div. 1 qatarie de football), a annoncé mardi le club.



Arrivé à l'été 2022 en provenance du RB Salzbourg pour 15 millions d'euros, Camara a réalisé deux saisons à Monaco avec un total de 57 rencontres disputées, toutes compétitions confondues.

Selon différentes sources très proches du dossier, le montant de la transaction est de 16,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 3,5 millions de bonus potentiels.

En raison de ce départ ainsi que celui, possible, de l'international français, Youssouf Fofana, convoité par l'AC Milan et des clubs anglais, le club de la Principauté va orienter son travail futur sur le recrutement d'au moins un milieu défensif. Al-Sadd SC

qui enregistre cet été le départ

de son buteur historique l'international algérien Baghdad

Bounedjah, après neuf ans de collaboration, s'est offert les services du jeune défenseur central algérien de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie) Abdessamed Bounacer (19 ans) pour cinq saisons.

Lamine Camara quitte Metz et s'engage à Monaco jusqu'en 2029

Le milieu de terrain sénégalais de Metz, Lamine Camara, 20 ans, a été transféré

à l'AS Monaco jusqu'en juin 2029, a annoncé mardi soir le club de la Principauté.

L'international sénégalais (10 sélections) qui a participé à la dernière Coupe d'Afrique des Nations, a été formé à l'AS Génération Foot, avant de poursuivre sa carrière à Metz.

La saison dernière, il a disputé 33 matches avec le club grenat, relégué en Ligue 2 après sa défaite en barrages

contre l'AS Saint-Etienne. Selon plusieurs sources, Camara a été transféré pour la somme de 13,5 millions d'euros.

Il est la deuxième recrue de Monaco cet été après l'attaquant franco-nigérien George Ilenikhen, transféré pour 18 millions d'euros plus deux de bonus en provenance du club belge du Royal Antwerp.

R.S

FOOT/ EQUIPE DU NIGERIA

Terem Moffi victime d'une rupture des ligaments croisés d'un genou

L'attaquant international nigérian de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Terem Moffi (25 ans), victime d'une rupture des ligaments croisés d'un genou, sera indisponible plusieurs mois, rapportent les médias locaux mardi.

Touché à un genou lors du stage des "Aiglons" qui s'est déroulé en Autriche du 22 au 27 juillet, le Nigérian a passé des examens complémentaires ce mardi qui ont révélé la gravité de la

blessure. Il devrait être opéré prochainement et ne pas retrouver la compétition avant la fin de l'hiver prochain, en février 2025.

Arrivé à Nice en janvier 2023 en provenance du FC Lorient pour 25 millions d'euros plus cinq millions d'euros de bonus, Moffi, avait disputé la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée en 2024) en Côte d'Ivoire, qui a vu le Nigeria atteindre la finale, perdue face au pays hôte (1-2).

Ainsi, Terem Moffi est d'ores et déjà forfait pour les deux premiers matchs des qualifications de la CAN-2025 prévus en septembre prochain : à domicile face au Bénin et en déplacement face au Rwanda, dans le cadre du groupe D composé également de la Libye.

Terem Moffi a inscrit 20 buts et délivré cinq passes décisives en 52 rencontres, toutes compétitions confondues avec l'OGC Nice.

R.S

FACE AUX MENACES

Di Maria renonce à finir sa carrière à Rosario

Le ex-international argentin Angel Di Maria a annoncé mardi qu'il renonçait à finir sa carrière dans sa ville natale de Rosario (centre), écourré par les menaces répétées dont sa famille et lui ont été la cible. "Il y a eu cette boîte jetée devant le magasin de ma sœur : une tête d'un animal avec une balle dans le front et un mot disant que si je revenais à Central (le club de Rosario, NDLR), la prochaine tête serait celle de ma fille Pia", a déclaré Di Maria dans une interview au média

Rosario 3 publiée mardi. "L'affaire n'avait jusqu'ici pas été révélée parce que ma sœur et mon beau-frère ont eu peur", a-t-il ajouté.

L'attaquant champion du monde avec la sélection argentine au Qatar en 2022, passé par le Real Madrid, Manchester United, la Juventus ou le Paris SG, avait exprimé à plusieurs reprises son désir de finir sa carrière dans le club de ses débuts.

"Mon rêve a toujours été de revenir jouer pour Central et de prendre ma re-

traite sous ce maillot", a dit "El Flaco", en fin de contrat avec Benfica, soulignant que sa famille partageait ce désir. Mais pour "la tranquillité d'esprit et le bonheur" de sa famille, il a dit préférer, à regrets, ne pas "revenir à Rosario". "Ils ont touché à ma famille et je ne le permettrai pas", a-t-il dit.

Di Maria, 36 ans, a été la cible de plusieurs menaces depuis que les négociations avec Rosario Central ont été rendues publiques.

R.S

JO 2024 (6E JOURNÉE)

Nemour en finale du concours général de gymnastique

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, nouvelle star mondiale de la discipline, sera engagée jeudi dans le concours général des Jeux olympiques Paris 2024, avec la ferme ambition de jouer les premiers rôles d'une épreuve qui s'annonce relevée, au moment où sa compatriote la boxeuse Imane Khelif fera ses grands débuts aux JO pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (-66 kg).



Nemour, qui rêve de décrocher la première médaille de la gymnastique algérienne, s'était brillamment hissé en finale du concours général avec un total de (55.966), soit la quatrième meilleure note des qualifications. "J'ai tourné avec les meilleures, particulièrement les Américaines et les Chinoises. C'est fou. Je peux encore améliorer des choses en quatre jours. Je vais tout faire pour faire le meilleur classement possible", avait réagi la pépite algérienne à l'issue des qualifications disputées dimanche dernier.

L'Algérienne de 17 ans tentera lors de cette finale, prévue jeudi à partir de 17h15 (heures algériennes) à l'Arena de Bercy, de rivaliser avec les stars de la discipline, dont l'Américaine Simone Biles qui a dominé les qualifications avec un total de (59.566), ou encore la Brésilienne Rebeca Andrade, qualifiée avec un total de (57.700).

Aux Jeux olympiques, les gymnastes dames concourent dans quatre agrès : le sol, la poutre, le saut de cheval et les barres asymétriques.

L'entraîneur de la championne algérienne, Marc Chirilcenco, a indiqué que sa gymnaste possède la capacité de jouer les premiers rôles en finale du concours général, soulignant que Nemour a encore de la

marge de manœuvre pour améliorer son total, notamment à la poutre.

"Kaylia a tenu son rang. Elle savait qu'elle était attendue face aux meilleures gymnastes du monde. En finale du concours général, je pense qu'elle peut gagner quelques dixièmes de point, notamment à la poutre", a-t-il estimé.

Nemour s'est également qualifiée en finale de sa discipline de prédilection, les barres asymétriques, prévue dimanche prochain, où elle ne vise rien d'autres que le titre olympique, après avoir dominé les qualifications avec un total de 15.600 (7.100 de note de difficulté, 8.500 d'exécution).

ENTRÉE EN SCÈNE DE LA BOXEUSE IMANE KHELIF

La sixième journée des JO 2024, sera également marquée par les grands débuts de la boxeuse Imane Khelif, qui vise également une médaille olympique, après avoir terminé au pied du podium lors des JO de Tokyo en 2021.

La vice-championne du monde 2022, débuttera son aventure en affrontant l'Italienne Angela Carini, pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (-66 kg), prévue à 11h20 à l'Arena Paris Nord. La nouvelle star du noble art algérien, qui ne cesse de progresser et qui se présentera à Paris comme l'une des grandes favorites

pour la consécration finale, a clairement affiché sa détermination d'aller chercher la première brelaque olympique de la boxe féminine algérienne.

"Je suis consciente de la difficulté de la mission, mais que tout le monde soit rassuré, je vais tout faire pour aller décrocher une médaille olympique. Je me suis bien préparée pour cette échéance et mon espoir est de faire flotter le drapeau de mon pays ici en France", a-t-elle déclaré.

Toujours en boxe féminine, une autre Algérienne entrera en lice jeudi (19h15). Il s'agit Roumaya Boualam, qui sera opposée à la Philippine Aira Villegas, pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (-50 kg).

Les autres athlètes algériens concernés par cette sixième journée de compétition sont : le nageur Jaouad Sayoud aligné dans la quatrième série de qualification du 200 m quatre nages prévue à partir (10h47) et le véliphaniste Ramy Boudrouma, qui occupe provisoirement la 24e place du classement d'IQ Foil avec 104 points.

Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

R.S

JO-2024/AVIRON (SKIFF MESSIEURS)

L'Algérien Sid Ali Boudina qualifié à la finale C

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la finale C des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des jeux Olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 3e place de la première série des demi-finales avec un temps de 6:57.06, mer-

credi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputerà samedi (8h42) la finale C.

De son côté, Nihad Benchadli s'était qualifié à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel), prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30e à la 35e place.

R.S

**FOOT/ LIGUE 1
MOBILIS
(TRANSFERTS)
Merouani
(NC Magra)
dixième recrue
estivale de la JS
Saoura**

Le défenseur Moncef Merouani (24 ans) est devenu la dixième recrue estivale de la JS Saoura, en officialisant son engagement en provenance du NC Magra, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football mercredi dans un communiqué.

Le club a décidé également de promouvoir deux joueurs formés à la JSS en équipe première, il s'agit du latéral droit, Abdourahmane Barkat (21 ans) et l'attaquant Mohamed Ayoub Belhachemi (21 ans).

Le club phare de Béchar a réalisé un véritable remue-ménage dans son effectif, en engageant également les services du milieu de terrain, Yacine Medane (ex- US Biskra), des attaquants, Oussama Bentaleb (ex-JS Guir Abadla), Abbas Hamek (ex-Olympique d'Aïkabou), Kamel Belmiloud (ex-MC El-Bayadhi), et Aymen Rahmani (ex-CR Belouizdad). En revanche, la JSS a libéré plusieurs joueurs tels que Saâd Abdeldjalil, Aymen Mouayt, Amine Benmiloud, Al-Cheikh Amiour, et Abdelhak Abdelhafid.

De son côté, le latéral gauche international (A') Merouane Khelif (24 ans), qui a demandé un bon de sortie, serait en passe de rejoindre le champion d'Algérie en titre le MC Alger, après une rude bataille avec la JS Kabylie.

Sur le plan des préparatifs en vue de la saison prochaine, les joueurs ont été conviés à se regrouper ce mercredi soir à partir de 22h00, avant d'entamer jeudi à Béchar la première phase de préparation, sous la houlette du nouvel entraîneur, Si Tahar Cherif El-Ouezzani, engagé en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat n'a pas été prolongé.

La formation de la Saoura enchaînera en effectuant un stage à Alger, avant de s'envoler probablement en Tunisie pour un ultime stage précompétitif.

Après la démission du président, Hamil Mamoune, l'entreprise nationale algérienne du forage (ENAFOR), actionnaire majoritaire du club, a installé un bureau dirigeant provisoire, composé de Mohamed Djebbar et Mourad Bel-lahdar, qui aura à gérer le club pendant 60 jours, en attendant la désignation d'un nouveau président.

La JSS a bouclé la saison 2023-2024 à la 9e place avec 40 points, à neuf points des places africaines. La formation phare de Béchar entamera la nouvelle saison en déplacement face au MC Oran.

R.S

ISMAÏL HANIYEH ASSASSINÉ PAR L'ENTITÉ SIONISTE À TÉHÉRAN

Un pas vers une déflagration généralisée

La télévision d'Etat iranienne et les gardiens de la révolution ont annoncé, tôt hier 31 juillet, que le leader du Hamas, Ismail Haniyeh, 61 ans, avait été assassiné à Téhéran.

“**L**a résidence d'Ismail Haniyeh, chef du bureau politique de la résistance islamique du Hamas, a été touchée à Téhéran et, en conséquence (...), lui et l'un de ses gardes du corps sont morts en martyrs», ont annoncé les gardiens de la révolution, dans un communiqué sur leur site d'information, Sepah. M. Haniyeh était à Téhéran pour assister, mardi, à la cérémonie de prestation de serment devant le Parlement du président iranien, Masoud Pezeshkian.

De son côté, le Hamas a immédiatement accusé Israël. « [Notre] frère, le dirigeant, le moudjahid Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans un raid sioniste contre son quartier général à Téhéran », a écrit le mouvement palestinien dans un communiqué.

« L'assassinat du chef Ismaïl Haniyeh est un acte lâche qui ne restera pas sans réponse », a souligné Moussa Abou Marzouk, membre du bureau politique du Hamas, dans un communiqué.

Lors d'un point presse, hier, David Mencer, le porte-parole du gouvernement sioniste a refusé de commenter l'assassinat d'Ismail Haniyeh. « Nous ne commentons pas cet incident particulier », a-t-il déclaré.

Le silence d'Israël est conforme à sa posture habituelle après des frappes et des assassinats contre des responsables palestiniens de haut niveau dans la région, misant sur l'ambiguïté stratégique qui lui permet d'éviter d'établir la responsabilité officielle d'opérations à l'étranger tout en bénéficiant de l'effet dissuasif.

« Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a fermement condamné l'assassinat du chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, qu'il considère comme un acte lâche et une grave escalade », selon un communiqué du bureau de M. Abbas.

Haniyeh avait quitté la bande de Gaza en 2019 et vivait, depuis, en exil au Qatar. Élu à la tête du mouvement palestinien en 2017, il avait été reconduit en août 2021.

Il s'était fait connaître en 2006 en devenant premier ministre de l'Autorité palestinienne après la victoire du Hamas aux législatives. Il s'était engagé à œuvrer à la création d'un Etat palestinien « en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec Jérusalem comme capitale », allant à contre-courant du discours officiel du Hamas qui, alors, ne reconnaissait pas ces frontières.

Mais le Hamas et le Fatah s'étaient lancés en 2007 dans une quasi-guerre civile qui a conduit à la division de fait des territoires palestiniens avec la bande de Gaza sous la coupe du Hamas, d'un côté, et la Cisjordanie occupée, sous la coupe de l'Autorité palestinienne, de l'autre.



ABBAS ANNONCE UNE JOURNÉE DE DEUIL

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a annoncé hier une journée de deuil et ordonné la mise en berne des drapeaux suite à l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Le président palestinien avait auparavant condamné fermement cet assassinat, le qualifiant d'"acte lâche" et d'"évolution dangereuse", tout en appelant les Palestiniens à l'"unité, la patience et à la fermeté" face à l'occupation.

Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé qu'Ismail Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran où il s'était rendu pour assister à la cérémonie d'investiture du président Massoud Pezeshkian.

Le Qatar, qui accueille la direction politique du Hamas, dont faisait partie Haniyeh, a estimé que cet assassinat constituait "une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Cet assassinat et le comportement imprudent (de l'entité sioniste), qui ne cessent de prendre pour cible des civils à Ghaza, conduiront la région vers le chaos et compromettent les chances de paix", a ajouté le ministère.

Il a réaffirmé "la position ferme de l'Etat du Qatar, qui rejette la violence, le terrorisme et les actes criminels, y compris les assassi-

nats politiques, quels qu'en soient les motifs et les raisons".

La Chine a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran en Iran.

"Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat", a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian.

Pékin "crain que cet incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale", a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier.

La Russie a dénoncé mercredi l'"assassinat politique inacceptable" du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran. "C'est un assassinat politique tout à fait inacceptable, et cela va aboutir à une escalade ultérieure des tensions", a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, à l'agence de presse publique RIA Novosti.

"Tout cela est très mauvais", a-t-il ajouté.

Pour sa part, Konstantin Kossatchev, vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), a souligné sur Telegram que "le temps le plus difficile des confrontations commence pour la région", en soutenant que "l'entité sioniste en sera responsable".

LE BRAS DROIT DE NASRALLAH VISÉ PAR UNE ATTAQUE SIONISTE

Hier, l'aviation de l'entité sioniste a visé Fouad Chokr, 62 ans, l'un des plus hauts cadres militaires du Hezbollah libanais. Peu avant 20 heures, plusieurs frappes se sont abattues sur le dernier étage d'un immeuble d'habitation de la banlieue sud de Beyrouth, un fief du Parti de Dieu, détruisant une partie de l'édifice. Ces frappes ont tué une femme et deux enfants, et blessé au moins 74 personnes dans les environs, selon un bilan provisoire du ministère libanais de la santé. Hier au matin, le Hezbollah n'avait toujours pas confirmé la mort Fouad Chokr. Une « action vicieuse et criminelle », a réagi le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Nasser Kalanani, dont le pays est le parrain du mouvement libanais. Le premier ministre libanais, Najib Mikati, a, lui, dénoncé une « agression flagrante » et un « acte criminel ». L'armée sioniste a, de son côté, affirmé avoir éliminé celui qu'elle a présenté comme le « bras droit » du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, chargé du projet de missiles de précision. Une source proche du Hezbollah, qui a requis l'anonymat, a affirmé à l'Agence France-Presse (AFP) que Fouad Chokr, le commandant militaire visé, avait survécu à la frappe. « Le commandant visé joue un rôle de premier plan dans les opérations du Hezbollah contre Israël », a-t-elle précisé à l'AFP.

R.I.

NATIONS UNIES

Des prisonniers palestiniens en Israël soumis à la torture

Les Palestiniens arrêtés puis détenus par Israël dans le cadre de la guerre menée à Gaza l'ont été en grande partie dans le secret et ont été soumis, dans certains cas, à un traitement pouvant s'apparenter à de la torture, a déclaré mercredi 31 juillet le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk. « Les témoignages recueillis par mon bureau et d'autres entités font état d'une série d'actes épouvantables, tels que la simulation de noyade et le lâcher de chiens sur des détenus, entre autres, en violation flagrante du droit international des

droits de l'homme et du droit international humanitaire », a précisé M. Türk. Au moins cinquante-trois prisonniers de Gaza et de Cisjordanie sont morts durant leur détention par Israël depuis le 7 octobre 2023, selon un rapport du bureau des Nations unies pour les droits de l'homme qui couvre la période allant du 7 octobre au 30 juin. Depuis l'attaque sans précédent du Hamas sur le sol israélien le 7 octobre, des milliers de Palestiniens – dont des médecins, des malades, des habitants et des combattants faits prisonniers – ont été emmenés de Gaza en Israël, « en gé-

néral menottés et les yeux bandés », et des milliers d'autres ont été emprisonnés en Cisjordanie et en Israël, précise le rapport.

« Ils ont généralement été détenus au secret, sans se voir donner de raison pour leur détention, d'accès à un avocat ou de contrôle judiciaire », ajoute le rapport. M. Türk a appelé toutes les parties au conflit à mettre en œuvre un cessez-le-feu et à assurer le plein respect du droit international ainsi que la transparence concernant les violations et abus.

Dans sa conclusion, le rapport dit fournir «

des bases raisonnables pour penser que tous les détenteurs de devoirs, en particulier Israël et les groupes armés palestiniens en tant que parties au conflit à Gaza, ont commis de graves violations et abus dans le contexte des détentions le 7 octobre 2023 et depuis envers les droits à la vie, la liberté et la protection contre la torture et d'autres mauvais traitements ainsi que le viol et d'autres formes de violence sexuelle, qui peuvent tous constituer des crimes de guerre ».

R.I.

DU 20 AU 28 SEPTEMBRE PROCHAIN Le festival San Sebastian annonce sa compétition

La 72e édition du festival basque a complété la liste des films en lice pour la "Concha de Oro" 2024 avec de nombreuses stars internationales.



Le festival de San Sebastian, en Espagne, qui se tiendra du 20 au 28 septembre prochain, honora cette année l'actrice et productrice Cate Blanchett, qui recevra le prix Donostia et figure sur l'affiche officielle. cette année des noms particulièrement prestigieux : Costa-Gavras et François Ozon, les Américains Gia

Coppola (petite-fille de Francis Ford, qui réunit dans son film Jamie Lee Curtis et Pamela Anderson), et Joshua Oppenheimer (qui a dirigé Tilda Swinton et Michael Shannon), ou encore l'Allemand Edward Berger (dont le casting comprend Ralph Fiennes, Stanley Tucci et Isabella Rossellini). Les nouveaux films de Kiyoshi Kurosawa et Mike Leigh

seront aussi en compétition, aux côtés de ceux de Maite Alberdi et de Diego Lerman, produits par Netflix, mais aussi des nouveaux venus Laura Carrera et Xin Huo. Emmanuelle d'Audrey Diwan ferait l'ouverture de la compétition, et serait notamment face à quatre films espagnols, réalisés par Iciar Bollaín, Pedro Martín-Calero, Pilar Palomero et Albert Serra.

La plupart des autres sections de San Sebastian sont aussi annoncées, comme « Nouveaux réalisateurs », avec cette année onze cinéastes venus des quatre coins du monde, la sélection "Horizontes Latinos", et "Zinemira", celle consacrée au cinéma basque. Le programme est à retrouver sur le site officiel du festival.

R.C

JCC 2024 : Les candidatures aux différentes sections se poursuivent jusqu'au 15 septembre

L'appel à candidatures pour participer aux sections Carthage Pro (ateliers Chabaka et Takmil) et Ciné promesse des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) est ouvert jusqu'au 15 septembre 2024. Lancé le 18 juillet, l'appel à candidatures pour participer à la Compétition officielle des longs métrages et courts métrages se poursuit également jusqu'au 15 septembre prochain. La compétition officielle est dédiée aux films produits après le 1er Janvier 2024.

La section Carthage Pro sera organisée du 16 décembre au 18 décembre en marge de la 35ème édition des JCC. Carthage Pro soutient les projets de films à travers avec ses ateliers Chabaka, Takmil, Carthage Talks et Meet The Talents.

La section Carthage Ciné Promesse a

pour objectif de présenter des films

d'étudiants africains et Arabes déçoles de Cinéma (fiction, animation ou do-

cumentaire) d'une durée maximum de 30 minutes.

La compétition officielle est exclusivement dédiée aux cinéastes arabes et africains qui peuvent présenter leurs candidatures dans les différentes sections compétitives. Elle comprend des longs et courts métrages de fiction, d'animation et documentaires, en plus de la section Ciné Promesse qui est réservée aux films d'école africains et arabes.

Les JCC sont placées sous l'égide du ministère des Affaires Culturelles. Le comité d'organisation de cette édition 2024 sera dirigé par le cinéaste Férid Boughebir, en tant que président d'honneur et Lamia Guiga, la directrice de l'Ecole Supérieure de l'Audiovisuel et du Cinéma (ESAC) à Gammarth, en tant que directrice artistique du festival.

Depuis leur création en 1966, les JCC ouvrent à offrir une visibilité pour les

films africains et arabes, avec une ouverture récente sur les cinémas du monde.

Depuis sa 25ème édition organisée du 29 novembre au 6 décembre 2014, le festival est devenu une manifestation cinématographique annuelle. Avant cette date, les JCC se tenaient tous les deux ans en alternance avec le festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) organisé au mois de février.

Selon le règlement du festival, la vocation fondatrice des JCC est de présenter des films au grand public et d'organiser des rencontres entre public, auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, techniciens, interprètes et tous les intervenants dans le domaine cinématographique. L'objectif principal des JCC est la mise en valeur et la promotion des cinématographies africaines et arabes.

N.C

LE FESTIVAL DE LOCARNO 2024

17 films en première mondiale en Compétition internationale

La 77e édition du festival suisse, rendra hommage cette année au cinéaste mexicain Alfonso Cuarón, en lui décernant son Lifetime Achievement Award le dimanche 11 août.

De ses films à petit budget au Mexique aux superproductions à Hollywood, des adaptations comme Les grandes espérances (1998), Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban (2004) et Les Fils de l'homme (2006) à ses classiques modernes comme Y tu mamá también (2001), Gravity (2013) et

Roma (2018), récompensés par un Oscar. Le cinéma tricolore contemporain sera particulièrement représenté à Locarno cette année, avec plus de 30 films. Ainsi les trois longs qui seront en compétition internationale : Cent mille milliards de Virgil Vernier, Green Line Sylvie Ballyot et Transamazonia de Pia Marais. Les nouveaux films du Chinois Wang Bing, de la Portugaise Marta Mateus et du Tunisien Ala Eddine Slim, sont aussi en lice pour le Léopard d'Or.

Hors compétition, la sélection de La Passion selon Béatrice a consacré à Béatrice Dalle, de Ma famille chérie d'Isild Le Besco, et de Dragon Dilatation de Bertrand Mandico. Et parmi les projections plein air sur la Piazza Grande, Le Procès du chien de Laetitia Dosch ou encore Sauvages de Claude Barras seront montrés à 8 000 spectateurs.

Deux acteurs-réalisateurs français, Mélanie Laurent et Guillaume Canet, seront honorés cette année à Locarno avec le Prix

d'excellence Davide Campari. Ils sont tous deux à l'affiche du film franco-italien qui fera l'ouverture du festival sur la Piazza Grande, Le Déluge de Luca Giode. Par ailleurs, un hommage sera rendu à Laurent Cantet, disparu en avril dernier, et à la comédienne franco-suisse Irène Jacob.

Parmi les 11 sections différentes du festival et ses 3 compétitions, 17 films feront leur première mondiale en Compétition internationale.

N.C

Plus de la moitié des travailleurs britanniques du cinéma et de la télévision sont toujours au chômage

Selon une enquête menée par le syndicat Bectu auprès de plus de 2 300 travailleurs du cinéma et de la télévision, 52 % des travailleurs du cinéma britanniques sont au chômage, 51 % dans le domaine de la fiction télévisée, 57 % dans le domaine de la télévision non scénarisée et 53 % dans celui de la publicité.

Seulement 6 % d'entre eux ont déclaré avoir vu une reprise complète de l'emploi depuis l'action revendicative conjointe de Sag-Aftra et de la Writers Guild of America.

Les chiffres sont en baisse par rapport aux 68 % de personnes sans emploi lors d'une enquête de février 2024 et aux 74 % de personnes sans emploi en septembre 2023, ce qui, selon Bectu.

Cependant, le nombre de personnes interrogées ayant l'intention de quitter l'industrie du cinéma et de la télévision au cours des cinq prochaines années est en augmentation, passant de 24 % en septembre 2023 à 37 % en février 2024 et 38 % actuellement. La diversité du secteur est particulièrement touchée, avec 44 % des répondants noirs/noirs britanniques ayant l'intention de quitter le secteur au cours des cinq prochaines années, 41 % des répondants asiatiques/britanniques et 40 % des personnes d'origines ethniques mixtes et multiples, contre 37 % pour les répondants blancs.

Parmi les personnes interrogées ayant des responsabilités, 41 % envisagent de quitter le secteur au cours des cinq prochaines années. Les travailleurs plus âgés sont également beaucoup moins susceptibles d'être actuellement employés, avec 31 % des 18-24 ans actuellement au chômage, contre 46 % des 24 à 34 ans et 50 % des 35 à 44 ans, 57 % des 54 à 55 ans, 58 % des 55 à 64 ans et 68 % chez les plus de 65 ans. Les personnes interrogées ont souligné l'impact important sur leur santé financière et mentale, 70 % d'entre elles déclarant avoir des problèmes de bien-être mental.

N.C

Une nouvelle bande-annonce bien pour "Hellboy : The Crooked Man"

La nouvelle adaptation d'« Hellboy », intitulée « The Crooked Man », a révélé sa première bande-annonce officielle. Ce second reboot, avec Jack Kesy dans le rôle-titre, nous plonge dans les années 1950 au cœur des Appalaches, où le héros affronte un démon aux sombres liens avec son passé. Après Ron Perlman et David Harbour, c'est au tour de Jack Kesy d'endosser le manteau rouge et les cornes du célèbre démon. Ce choix marque un tournant dans l'histoire cinématographique de la franchise Hellboy. Kesy, principalement connu pour ses rôles dans des films d'action et de thrillers, apporte une nouvelle intensité à ce personnage emblématique. Son interprétation promet de se démarquer par une approche plus sombre et introspective, un choix qui pourrait séduire à la fois les fans de la première heure et les nouveaux spectateurs.

L'intrigue de « Hellboy : The Crooked Man » emmène les spectateurs dans une Amérique rurale des années 1950, un cadre inédit pour la saga. Ce décor, marqué par le folklore local et les croyances populaires, sert de toile de fond à une histoire où Hellboy et un agent novice du Bureau pour Paranormal Research and Defense (BPRD) se retrouvent confrontés à une communauté isolée, en proie aux forces du mal. Ce retour aux racines horribles et mystiques du personnage pourrait bien redonner un souffle nouveau à la franchise. Brian Taylor, co-réalisateur de films cultes tels que Hyper Tension, est à la barre de ce nouveau volet. Connue pour son style visuel énergique et parfois dérangeant, Taylor semble être le choix idéal pour capturer l'essence brute et violente de l'univers d'« Hellboy ». Son approche pourrait apporter une fraîcheur nécessaire à une franchise qui a parfois peiné à retrouver son élan après les adaptations de Guillermo del Toro. Outre Jack Kesy, le casting de « Hellboy : The Crooked Man » comprend plusieurs acteurs talentueux qui viennent enrichir l'univers du film. Jefferson White, connu pour son rôle dans la série « Yellowstone », incarne l'agent novice du BPRD, offrant un contraste intéressant avec le personnage plus expérimenté de Hellboy. Adeline Rudolph, Joseph Marcell, Leah McNamara, Hannah Margerson et Martin Bassindale complètent cette distribution, chacun apportant sa touche personnelle à cette aventure surnaturelle.

N.C

ITÉLÉ

TF1 HPI

21h10



Toute l'équipe s'affaire sur l'enlèvement de deux petites filles de 5 et 8 ans. Isolé et instable en apparence, leur père Franck Sorin paraît être le suspect idéal aux yeux de la police.

tmc Fantômas contre Scotland Yard

20h40



Fantômas a décidé de prélever un «impôt sur le droit de vivre» auprès des plus grosses fortunes de ce monde. Ses victimes se réunissent dans un château en Ecosse.

TFX Arthur et les Minimoys

20h40



Arthur est un jeune garçon âgé de 10 ans. Il adore les histoires que sa grand-mère lui lit chaque soir. Celles-ci ont été écrites par son grand-père, mystérieusement disparu depuis quatre ans.

PARIS PREMIÈRE The Expatriate

21h00



A la mort de son ex-femme, Ben Logan a décidé de quitter la CIA après plusieurs années de bons et loyaux services.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION

Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression

Centre : SIA

Est : SIE

Sud : SIA

Ouest : SIO

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



france 2 Jeux olympiques de Paris 2024

20h33



Session du soir. Natation. Demi-finales 50 m nage libre H et 200 m 4 nages H. Escrime. Fleuret F par équipes. Finale.

Joaquin Phoenix évoque ses talents de chanteur pour Joker 2



arte 20h55 The Durrells : une famille anglaise à Corfou



Pour subvenir aux besoins de sa famille, Louisa a l'idée de transformer sa villa en maison d'hôtes.

Chérie 25 La monnaie de leur pièce

21h05



Paul, Nicolas et Charlotte, trois frères et sœur, ont toujours pensé qu'ils hériteraient de la riche tante Bertille. à la mort de la vieille dame, ils découvrent qu'elle a tout légué à Eloise.

Le retour de Joaquin Phoenix dans la peau de l'un des personnages les plus iconiques de l'univers DC est pour cette année. Dans *Joker : Folie à Deux*, l'acteur sera cette fois accompagné de Lady Gaga, choisie pour incarner une autre protagoniste particulièrement célèbre : Harley Quinn.

Joker 2 prendra une forme un peu différente de celle de son prédecesseur, le long-métrage de Todd Phillips serait une comédie musicale. Joaquin Phoenix a poussé la chansonne dans ce nouveau film. Récemment, l'acteur s'est exprimé sur ce processus durant le tournage.

Interrogé sur le fait de chanter dans le film, le comédien a expliqué avoir été encouragé par la réaction de Lady Gaga lorsqu'il l'a fait pour la première fois : «Je crois me rappeler qu'elle a recraché son café la première fois que j'ai chanté, donc c'était une bonne sensation, c'était excitant, et ça m'a donné de la confiance. Gaga était très encourageante en me disant "Chante comme tu le sens, c'est bien."

Joaquin Phoenix a aussi concédé qu'il avait été inconfortable pour lui de devoir chanter. Mais il a aussi assuré avoir été très enthousiasmé par ce challenge. À en croire la réaction de Lady Gaga, il a justement réussi cette épreuve.

Lady Gaga s'est aussi exprimée sur ses moments de chant dans *Joker : Folie à Deux*. Si, contrairement à Joaquin Phoenix, elle est une chanteuse professionnelle, le film présentait un défi différent pour elle. À savoir celui de chanter à travers la voix de son personnage, et non pas celle qu'elle utilise lorsqu'elle chante professionnellement : «Les gens me connaissent sous mon nom de scène, Lady Gaga ? C'est moi en tant qu'artiste, mais ce n'est pas ce qu'est ce film ; je joue un personnage. Donc j'ai beaucoup travaillé pour que la façon dont je chante vienne de Lee, et pas de moi en tant qu'artiste.»

Pour entendre les voix de Joaquin Phoenix et Lady Gaga dans *Joker : Folie à Deux*, il faudra patienter. Le long-métrage de Todd Phillips sortira au cinéma en octobre prochain.

Siège social

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

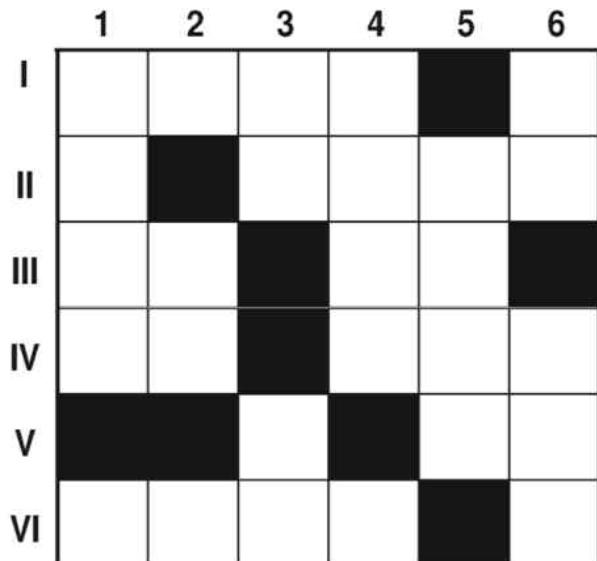
Tél/Fax : 023 46 32 76

Email: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous font dire amen !2 Guidait par la flèche.3 S'intéressent à leurs portugaises...4 Voyelles.- Voilier.5 Commune suisse.6 Une maison basque.- Font des opérations.7 Ota l'âme.- Etat d'âme.8 N'a plus de noeud.- Mousse.9 Domaine de rossignol.10 Agents de liaison.

Verticalement

- 1 Théorie de la génération spontanée.2 Arséniosulfures.3 Radical chinois.- Part qui part.4 Ville australienne.5 Du blé récolté mais pas semé !- A l'origine du monde ?6 Edicule.- En 17.7 Pas complètement à l'aile.- Opérateur booléen.8 Donne accès.- Fils trouvant ça délicat !9 Oeuvre d'une balance.10 Chalcogène.- Passées à la chaîne.

Mots croisés grille N° 982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Apicomplexes.2 Met sur le pavé !3 Ville américaine.4 Homme de lettres, paradoxalement !- La grammaire coranique.5 Chargées.6 Nomenclature combinée.- Convertible.. Personne fut sauvé par son voile...7 Espèce de Forward.- Personification de la vue.8 Etarquai.- Hélas, Hitler ne la prêtait pas souvent !9 Argentine du passé.- Commune du 74.10 Evénements récents.- Moine irlandais allongé par la sainteté normande !

Verticalement

- 1 Une prune !2 Produit chimique.3 Fumait des gauloises...- Son creux signa l'abolition de ses priviléges !4 Bonnes âmes.5 Philosophe grec.6 Un brin de lumière.- Chevales.7 Cité grecque.- Flèche japonaise.8 Célèbre jazzwoman (2 mots).9 Cardinaux.- Rivière berrichonne.10 Planches sur de l'or...

Au moins 40 morts dans un naufrage sur le fleuve Congo

Au moins 40 personnes ont été tuées dans un naufrage survenu sur le fleuve Congo, près de Kindu, capitale de la province du Maniema, dans le centre-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté mardi les médias locaux dans un nouveau bilan. Au total 40 corps ont été repêchés des eaux après qu'une baleinière dite "ABC-BONOBÔ", transportant une cinquantaine de passagers, a chaviré dans des circonstances non encore élucidées dans la soirée du 28 juillet, selon la même source. Un précédent bilan faisait état d'au moins 25 morts. Le gouverneur de la province, Musa Kabwankubi, a décrété mardi trois jours de deuil provincial et a réaffirmé sa détermination à faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame.

MASCARA

Le Moudjahid Kebir Benyahia inhumé au cimetière de "Sidi M'hamed Aarab"

Le Moudjahid Kebir Benyahia, qui s'est éteint dans la nuit de mardi dans son domicile sis dans la ville de Matmor à l'âge de 86 ans, suite à une maladie, a été inhumé, hier, au cimetière de "Sidi M'hamed Aarab", dans la localité de Zelaga, commune de Matmor (Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des

Moudjahidine et Ayants-droits. La cérémonie d'inhumation du défunt s'est déroulée en présence des autorités locales de la daïra de Ghriß, de Moudjahidine et une foule de citoyens, a-t-on appris de même source.

Né en 1938 dans la région de Ouled Kebir, dans la commune de Matmor, le Moudjahid fut membre de l'Organisation civile du front de libération nationale (OCFLN), durant la glorieuse guerre de libération, en tant que Moussabîl dans la région de Ghriß, et ce de la période allant de 1956 à 1959, avant de rejoindre une katiba de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la 6ème région de la wilaya V historique, jusqu'à l'indépendance. Le défunt a participé à plusieurs embus-

cades et batailles contre les forces de l'occupant français, de 1959 à 1962, a-t-on ajouté.

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES ABDELKRAM HARCHAOUI

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses condoléances suite au décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim

Harchaoui, assurant la famille du défunt de sa profonde compassion. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris la nouvelle du décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion et "priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens. 'A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons'".

SAÏDA

Lâcher de 300 perdrix dans la forêt de Hessasna

La Conservation des forêts de la wilaya de Saïda a procédé au lâcher de 300 perdrix en milieu forestier, a-t-on appris, hier, de cette instance. La même source a précisé que l'opération a eu lieu, hier mardi, au niveau de la forêt de la commune de Hessasna, en coordination avec la Fédération de la wilaya des chasseurs et le Centre de chasse de Zeralda, dans la wilaya d'Alger. Par ailleurs, dans le but d'assurer l'adaptation de ces petits gallinacés à leur milieu naturel, les initiateurs de l'opération les ont placés, durant plus de 10 jours, dans un parc ornithologique installé au niveau de la forêt du vieux Saïda, située au Sud-ouest du chef-lieu de wilaya, a fait savoir la même source. Les 300 perdrix ont été acquises auprès du Centre de chasse

de Zeralda, dans le cadre du repeuplement, de la reproduction et de la préservation de cette espèce de gibier, ainsi qu'à assurer la biodiversité dans cette partie du territoire de la wilaya de Saïda, sachant que deux de ces espaces sylvicoles, à savoir les forêts de Douï Thabet et Youb ont connu, en 2022 et 2023, des opérations similaires ayant donné lieu à des lâchers de 750 faisans communs. Il convient de signaler, dans ce contexte, que l'activité de chasse connaît, ces dernières années dans cette collectivité locale de Hauts-plateaux de l'Ouest, un regain de vitalité notable, comme l'atteste les 300 chasseurs, tous âges confondus, activant sous la bannière de la Fédération locale des chasseurs.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 238 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 238 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bejaïa avec le décès de deux personnes heurtées par un véhicule léger sur la RN 26 dans la commune et la daïra d'Akbou, a précisé la même source. Les secours de la Protection civile ont, par ailleurs, procédé à 1081 interventions pour le sauvetage de personnes de 834 personnes d'une noyade certaine, dont 188 priées en charge sur les lieux et les autres éva-

cées vers les hôpitaux. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 2 incendies survenus à Alger et Bejaïa, ce dernier ayant causé des brûlures à deux personnes et s'est déclaré dans un hangar de stockage des déchets de bois, à l'arrière du port de la ville de Bejaïa. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 30 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, dont 01 de maquis, 07 de broussailles, 11 de récoltes, 04 de bottes de foin, 03 d'arbres fruitiers et 04 incendies de palmiers.

AFRIQUE DU SUD

La population a dépassé les 63 millions d'habitants

La population de l'Afrique du Sud a désormais dépassé les 63 millions d'habitants, a révélé mardi l'Office sud-africain des statistiques (Stats SA). Plus précisément, ont indiqué les estimations démographiques de mi-année publiées mardi par Stats SA, la population du pays a augmenté de 835.513 personnes en un an pour atteindre 63,02 millions, soit une augmentation de 1,33 % de juillet 2023 à juillet 2024. Par ailleurs, a précisé Stats SA dans un communiqué, "les données révèlent que plus de la moitié de la population est composée de

femmes, soit environ 32 millions de personnes". En outre, a ajouté l'organisme, "les estimations démographiques provinciales indiquent que le Gauteng reste la province la plus peuplée avec près de 16 millions d'habitants. Le KwaZulu-Natal suit avec une population de 12,3 millions". "Ensemble, ces deux provinces représentent environ 45 % de la population totale de l'Afrique du Sud. En revanche, la province du Northern Cape est la moins peuplée, avec un peu moins de 1,4 million d'habitants", a également noté Stats SA.

LA NATION

Jeudi 01 Août 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:09	12:55	16:43	19:58	21:28

Météo

Alger	32	Tizi Ouzou	33
Tiaret	36	Béjaïa	32
Constantine	34	Oran	30

CATASTROPHES NATURELLES

120 milliards de dollars de pertes au premier semestre 2024



Les pertes liées aux catastrophes naturelles dans le monde ont atteint 120 milliards de dollars (110,7 milliards d'euros), au premier semestre 2024, soit 20 milliards de dollars de moins qu'au premier semestre 2023, selon le bilan annuel référence du réassureur "Munich Re" publié mercredi. Ce recul s'explique par un effet de comparaison avec la période précédente, marquée par le séisme meurtrier qui avait frappé la Syrie et la Turquie en début d'année 2023, ayant fait près de 60.000 morts. Mais le montant reste malgré tout "plus élevé que la moyenne annuelle des dix dernières années et des trente dernières années", a commenté le groupe allemand dans un communiqué. D'autant que seule-

ment la moitié de ces dommages, soit 62 milliards de dollars (57,2 mds EUR), ont été effectivement assurés. Le premier semestre de cette année a été marqué par le tremblement de terre qui a touché l'Ouest du Japon en début d'année. D'une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Richter, la catastrophe a fait 200 morts et causé "10 milliards de dollars de pertes" (9,22 mds EUR). Seulement "deux milliards de dollars" (1,8 mds EUR) ont été effectivement indemnisés, dit le rapport. "Les catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, en particulier en Amérique du Nord, sont une fois de plus au premier plan", a ajouté Thomas Blunck, membre du conseil d'administration de Munich

Re. Les "orages violents" aux États-Unis, causant "grêle et tornades" ont en effet coûté "45 milliards de dollars" (41,5 mds EUR), dont "34 milliards de dollars assurés" (31,37 mds EUR). C'est la "quatrième année la plus coûteuse de l'histoire" pour des orages dans le pays, selon Munich Re. Sur le continent européen, l'Allemagne paie le plus lourd tribu, en raison d'inondations qui ont frappé le Sud du pays en juin, avec des pertes estimées par Munich Re à 5 milliards de dollars (4,6 mds EUR), dont moins de la moitié indemnisées. L'année a enfin été marquée par des températures record dans le monde entier, notamment en Inde et en Arabie Saoudite.

AÉRONAUTIQUE

Boeing accuse des pertes avoisinant les 1,5 milliard dollars

Le groupe aéronautique américain Boeing a fait état, hier, d'une perte nette de 1,44 milliard de dollars au deuxième trimestre. Dans un communiqué, l'avionneur a publié des résultats pour le deuxième trimestre bien inférieurs aux prévisions des analystes, avec une perte nette

de 1,44 milliard de dollars due à des livraisons moindres dans sa branche aviation commerciale et à des pertes sur des contrats dans sa branche défense. Le consensus des analystes attendait une perte nette de 913 millions de dollars (perte nette de 149 millions un an plus tôt) et,

rapporté par action et hors éléments exceptionnels, il avait tablé sur une perte de 1,90 dollar mais elle ressort à 2,90 dollars. Le chiffre d'affaires a atteint 16,86 milliards entre avril et juin, soit 15 % de moins que sur la même période de l'année précédente.